

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT**

**ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS
DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE
31 MARS 2010**

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
EXCÉDENT (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
EXCÉDENT AU DÉBUT	304 210 930 \$	92 070 821 \$
Bénéfice net	205 736 474	212 140 109
EXCÉDENT À LA FIN	<u>509 947 404 \$</u>	<u>304 210 930 \$</u>

Ventilation de l'excédent:

Général	5 363 069 \$	4 139 621 \$
Matières résiduelles	1 836 000	1 836 000
Changements climatiques	497 650 913	296 535 860
Milieus humides	225 000	300 000
Autorisations environnementales	4 872 422	1 399 449
	<u>509 947 404 \$</u>	<u>304 210 930 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
RÉSULTATS (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2010

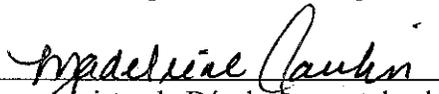
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
PRODUITS		
Rédevance à l'élimination des matières résiduelles	62 796 637 \$	66 631 457 \$
Redevance annuelle au Fonds vert	198 877 836	203 220 783
Autorisations environnementales	4 595 883	3 209 861
Contributions du gouvernement du Canada	197 748 451	73 766 392
Participations gouvernementales fédérales (note 3)	426 327	576 562
Amendes	966 524	834 569
Intérêts et revenus de placements	2 297 119	6 138 763
Autres revenus	749 739	740 310
	<u>468 458 516</u>	<u>355 118 697</u>
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	15 582 886	14 265 417
Location d'espaces et de biens	61 198	318 870
Télécommunication et publicité	108 849	97 105
Services professionnels	2 765 875	889 695
Services auxiliaires	1 860 940	2 974 331
Fournitures	712 407	1 043 658
Frais de déplacement	549 216	578 747
Autres dépenses	2 020 968	-
Créances douteuses	769	16 850
Amortissement des immobilisations	399 821	216 666
Perte sur disposition d'immobilisations	132 563	-
Dépenses de transfert	238 526 550	122 577 249
	<u>262 722 042</u>	<u>142 978 588</u>
BÉNÉFICE NET	<u><u>205 736 474 \$</u></u>	<u><u>212 140 109 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
BILAN (non vérifié)
au 31 mars 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	11 915 589 \$	305 401 \$
Placements temporaires (note 4)	566 234 046	357 785 584
Débiteurs (note 5)	126 352 180	333 360 870
	<u>704 501 815</u>	<u>691 451 855</u>
AVANCE , portant intérêt au taux de 5%, encaissable par versements mensuels de 922 \$, incluant capital et intérêts, échéant en janvier 2019, garanti par hypothèque	94 579	101 213
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	44 963 365	-
PLACEMENTS DE LA COMPENSATION POUR LES BARRAGES FÉDÉRAUX (note 8)	47 032 599	46 207 222
IMMOBILISATIONS (note 7)	6 358 203	4 203 417
	<u>802 950 561 \$</u>	<u>741 963 707 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs	4 114 510 \$	6 534 912 \$
Subventions à payer	89 537 649	54 483 382
Revenu reporté relatif à la redevance annuelle au Fonds vert	100 000 000	100 000 000
Revenu reporté relatif à la contribution du gouvernement fédéral	48 933 392	228 012 858
	<u>242 585 551</u>	<u>389 031 152</u>
PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES FÉDÉRALES REPORTÉES		
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages fédéraux (note 8)	47 032 599	46 207 222
Afférentes aux immobilisations corporelles (note 9)	3 385 007	2 514 403
	<u>50 417 606</u>	<u>48 721 625</u>
EXCÉDENT	509 947 404	304 210 930
	<u>802 950 561 \$</u>	<u>741 963 707 \$</u>
ENGAGEMENTS (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


 Sous-ministre du Développement durable,
 de l'Environnement et des Parcs

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2010

1- CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds vert, constitué en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* (L.R.Q., chapitre M-30.001), est administré par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce fonds est affecté au financement de mesures ou de programmes que la ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions.

Le mode de gestion, d'opération et de financement du Fonds vert, prévu dans sa loi constitutive, précise notamment que les revenus provenant du placement des sommes constituant le Fonds font partie du Fonds.

2- CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que le Fonds vert ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Par ailleurs, l'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles à la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Constatation des produits

Redevances

Les revenus provenant de la redevance à l'élimination des matières résiduelles et de la redevance annuelle au Fonds vert sont comptabilisés sur base d'exercice.

Participations gouvernementales fédérales

Le Fonds vert applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. La subvention, et les produits financiers connexes grevés d'une affectation d'origine externe aux charges d'exercices futurs, sont constatés à titre de produits au cours des exercices où les charges correspondantes sont engagées. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2010

Immobilisations

Une valeur basée sur le coût d'origine du donateur a été attribuée aux immobilisations acquises par donation. Les autres immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative et selon les taux suivants :

Aménagement- Installations durables	10 %
Barrages	2 ½ %
Bâtiment d'exploitation	5 %
Matériel et équipement	
Équipement spécialisé	10 %
Équipement informatique et bureautique	33 ⅓ %
Embarcations et équipements connexes	5 %
Mobiliers et équipement de bureau	20 %
Véhicules légers	20 %
Développement informatique	20 %

Les immobilisations en voie de réalisation seront amorties à partir du moment où elles seront mises en exploitation, selon les règles décrites précédemment. Par ailleurs, les immobilisations sont révisées pour dépréciation lorsqu'il y a des indications que leurs valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Placements à long terme

Les obligations sont comptabilisées au coût. Les escomptes et les primes sur les obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante de chaque titre. L'amortissement des escomptes et des primes est capitalisé contre la valeur des placements.

Participations gouvernementales fédérales reportées

La contrepartie de la valeur attribuée aux biens acquis par donation et la compensation financière reçue lors de l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisées comme participations gouvernementales reportées et sont virées aux résultats selon les mêmes méthodes et taux d'amortissement que les immobilisations en cause.

Programmes de subvention

Les subventions sont comptabilisées dans l'année financière au cours de laquelle elles sont dûment autorisées et lorsque les conditions d'admissibilité sont remplies par les bénéficiaires.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2010

3- PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES FÉDÉRALES

Virement de participations gouvernementales reportées	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages fédéraux (note 8)	293 211 \$	458 631 \$
Afférentes aux immobilisations corporelles		
Acquises par donation (note 9)	98 885	98 885
Acquises grâce à la compensation fédérale (note 9)	34 231	19 046
	<u>426 327 \$</u>	<u>576 562 \$</u>

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires, comptabilisés au coût, représentent des billets à escompte, des acceptations bancaires et des obligations échéant à moins d'un an. Les taux de rendement varient de 0,18 % à 1,19 %.

5- DÉBITEURS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Avance au Fonds consolidé du revenu	2 155 656 \$	20 169 621 \$
Redevance à l'élimination des matières résiduelles	12 173 700	12 560 850
Redevance annuelle au Fonds vert	108 857 680	100 753 533
Autorisations environnementales	(149 289)	(253 732)
Intérêts sur placements	2 143 205	-
Gouvernement du Canada	-	199 911 336
Amendes	409 264	207 099
Autres	761 964	29 013
Provision pour créances douteuses	-	(16 850)
	<u>126 352 180 \$</u>	<u>333 360 870 \$</u>

6- PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme représentent des obligations échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2011. Les taux de rendement varient de 0,10 % à 1,85 %.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2010

7- IMMOBILISATIONS

	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Aménagement - Installations durables	52 964 \$	8 300 \$	44 664 \$	49 961 \$
Barrages	1 582 160	296 656	1 285 504	1 384 389
Matériel et équipement				
Équipement spécialisé	2 977 615	342 806	2 634 809	1 395 537
Équipement informatique et bureautique	80 861	49 274	31 587	43 178
Embarcations et équipements connexes	8 868	714	8 154	8 597
Mobilier et équipement de bureau	10 833	981	9 852	-
Véhicules légers	83 857	15 351	68 506	38 284
	4 797 158	714 082	4 083 076	2 919 946
Plus				
Bâtiment en cours	1 297 785	-	1 297 785	468 204
Barrages en cours	522 560	-	522 560	219 698
Matériel et équipement en cours	41 884	-	41 884	41 884
Développement informatique en cours	412 898	-	412 898	553 685
	7 072 285 \$	714 082 \$	6 358 203 \$	4 203 417 \$

Bien que la valeur nette de certaines immobilisations soit minime, leur valeur de remplacement peut être importante.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2010

8- PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE FÉDÉRALE REPORTÉE
AFFÉRENTE À LA COMPENSATION FINANCIÈRE
PROVENANT DU TRANSFERT DES BARRAGES FÉDÉRAUX

En vertu d'une entente signée le 19 mars 2007, le gouvernement du Québec a reçu du gouvernement du Canada deux barrages d'une valeur de 1 582 160 \$. Un troisième barrage sera transféré au gouvernement du Québec dès que sa réfection aura été complétée par le gouvernement du Canada. Une compensation financière de 44 120 000 \$ est associée à ce transfert. Selon cette entente, le gouvernement du Québec doit utiliser cette somme forfaitaire, ainsi que les fruits de son investissement, exclusivement pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des trois barrages.

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Solde au début	46 207 222 \$	45 546 936 \$
Intérêts gagnés	-	32
Amortissement des escomptes et des primes sur placements	2 139 808	2 124 932
Frais de garde	(17 500)	(5 000)
	<u>48 329 530</u>	<u>47 666 900</u>
Virement aux résultats d'un montant équivalent aux dépenses nettes des barrages fédéraux	(293 211)	(458 631)
Virement à la participation gouvernementale fédérale reportée afférente aux immobilisations corporelles	(1 003 720)	(1 001 047)
	<u>47 032 599 \$</u>	<u>46 207 222 \$</u>

Placements de la compensation pour les barrages fédéraux, constitués de :

Encaisse	(4 911) \$	498 \$
Dû au Fonds consolidé du revenu	(364 317)	(423 744)
Placements	47 401 827	46 630 468
	<u>47 032 599 \$</u>	<u>46 207 222 \$</u>

Les placements ont un taux de rendement compris entre 0,24 % et 4,97 %. Les échéances vont de mai 2010 à avril 2026.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2010

**9- PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE FÉDÉRALE REPORTÉE
AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Immobilisations acquises par donation		
Barrages reçus du gouvernement du Canada		
Solde au début	1 384 389 \$	1 483 274 \$
Virement aux résultats d'un montant équivalent à l'amortissement des immobilisations acquises par donation	<u>(98 885)</u>	<u>(98 885)</u>
Solde à la fin	<u>1 285 504</u>	1 384 389
Immobilisations acquises grâce à la compensation fédérale (note 8)		
Solde au début	1 130 014	148 013
Acquisition d'immobilisations	1 003 720	1 001 047
Virement aux résultats d'un montant équivalent à l'amortissement des immobilisations acquises grâce à la compensation fédérale	<u>(34 231)</u>	<u>(19 046)</u>
Solde à la fin	<u>2 099 503</u>	1 130 014
Grand total	<u><u>3 385 007 \$</u></u>	<u><u>2 514 403 \$</u></u>

10- ENGAGEMENTS

Le Fonds vert s'est engagé à verser des subventions en vertu de divers programmes. Le montant des engagements au 31 mars 2010 se répartit comme suit:

2011	145 285 292 \$
2012	142 932 239
2013	7 832 425
2014	4 297 596
2015	444 021
	<u><u>300 791 573 \$</u></u>

11- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, le Fonds vert est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises relevant directement ou indirectement du gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds vert n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées de manière distincte dans les états financiers.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2010

12- INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2010

13- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	2010					2009		
	Général	Matières résiduelles	Changements climatiques	Milieux humides	Autorisations environnementales	Barrages	Total	Total
PRODUITS								
Redevance à l'élimination des matières résiduelles	- \$	62 796 637 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	62 796 637 \$	66 631 457 \$
Redevance annuelle au Fonds vert	-	-	198 877 836	-	-	-	198 877 836	203 220 783
Autorisations environnementales	-	-	-	-	4 595 883	-	4 595 883	3 209 861
Contributions du gouvernement du Canada	1 166 628	-	196 581 823	-	-	-	197 748 451	73 766 392
Participations gouvernementales fédérales (note 3)	-	-	-	-	426 327	-	426 327	576 562
Amendés	966 524	-	-	-	-	-	966 524	834 569
Intérêts et revenus de placements	59 902	-	2 237 217	-	-	-	2 297 119	6 138 763
Autres revenus	749 739	-	-	-	-	-	749 739	740 310
	2 942 793	62 796 637	397 696 876	-	4 595 883	426 327	468 458 516	355 118 697
CHARGES								
Traitements et avantages sociaux	168 698	9 167 960	5 051 224	-	1 084 717	110 287	15 582 886	14 265 417
Location d'espaces et de biens	8 539	-	40 883	-	-	11 776	61 198	318 870
Télécommunication et publicité	15 781	-	93 068	-	-	-	108 849	97 105
Services professionnels	28 601	10 111	2 605 148	75 000	-	47 015	2 765 875	889 695
Services auxiliaires	356 327	-	1 435 846	-	-	68 767	1 860 940	2 974 331
Fournitures	134 669	201 396	351 436	-	-	24 906	712 407	1 043 658
Frais de déplacement	54 405	30 029	436 511	-	-	28 271	549 216	578 747
Autres dépenses	-	-	2 018 779	-	-	2 189	2 020 968	-
Créances douteuses	-	-	-	-	769	-	769	16 850
Amortissement des immobilisations	17 580	1 182	247 943	-	-	133 116	399 821	216 666
Perte sur disposition d'immobilisations	133 745	(1 182)	-	-	-	-	132 563	-
Dépenses de transfert	801 000	53 387 141	184 300 985	-	37 424	-	238 526 550	122 577 249
	1 719 345	62 796 637	196 581 823	75 000	1 122 910	426 327	262 722 042	142 978 588
BÉNÉFICE NET	1 223 448 \$	- \$	201 115 053 \$	(75 000) \$	3 472 973 \$	- \$	205 736 474 \$	212 140 109 \$